



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 1 – MAI 2013

Planification et Pacte rural FONT BON MÉNAGE

DEPUIS 2007, 87 PROJETS ONT REÇU DU FINANCEMENT
TOTALISANT 1,58 MILLION DE DOLLARS ET CE N'EST
PAS FINI, PRÉSENTEZ VOTRE PROJET!

PAGE 4

Photo : Maryse Carhennan



Mario Jean en spectacle à Saint-Venant

SPECTACLE-BÉNÉFICE ORGANISÉ
PAR LES AMIS DU PATRIMOINE
LE 15 JUIN PROCHAIN

PAGE 7

Les bienfaits de l'allaitement maternel

PROGRAMME DE PROMOTION
ET DE SOUTIEN PAR L'INITIATIVE
DES AMIS DES BÉBÉS

PAGE 10

Mauvais traitements envers les aînés

PLAN D'ACTION 2013-2014
DU COMITÉ DE PRÉVENTION
DE LA RÉGION DE COATICOOK

PAGE 11

— En —
MAI & JUIN

Les incontournables

24 mai

Pavillon des Arts et de la Culture :
ISABELLE, à 20 h

25 mai

Bibliothèque Françoise-Maurice :
L'HEURE DU CONTE, à 10 h

26 mai

Musée Beaulne :
JOURNÉE FESTIVE, de 10 h à 16 h
Musée Beaulne :
COATIC'ART, à 13 h

2 juin

Pavillon des Arts et de la Culture :
LA CLEF DES CHANTS, à 13 h

7 juin

Parc Chartier :
COATIC'ART, à 13 h

7, 14, 21 et 28 juin

Parc Chartier :
**CONCERTS DE L'HARMONIE DE
COATICOOK**, à 18 h 30

8 juin

Bibliothèque Françoise-Maurice :
L'HEURE DU CONTE, à 10 h

14 juin

Centre Élie-Carrier :
**CONFÉRENCE PUBLIQUE DE NICOLE
LAROCHÉ DU CAVAC**
Comité de prévention des mauvais traitements
envers les aînés de la région de Coaticook, à 11 h

15 juin

Saint-Venant :
MARIO JEAN, à 20 h, souper bénéfice à 17 h 30

Centre Élie-Carrier :
**SOUPER DE LA FÊTE DES MÈRES
ET DES PÈRES**, à 20h

Pavillon des Arts et de la Culture :
DANY FLANDERS, à 20 h

21 juin

Terrain des loisirs d'East Hereford :
FÊTE NATIONALE

23 juin

Parc de la Gorge de Coaticook
et Récré-O-Parc de Compton
FÊTE NATIONALE

**Qui
sait quoi**



ACTI-BUS :

819 849-3024
(transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS

819 849-4825 (Poste 5046)
(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

819 849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective,
Popote roulante, Maison de la famille,
Table 0-5 ans)

**CENTRE DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX**

819 849-4876
(aide pour l'allaitement, soins infirmiers,
travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES
DÉCHETS SOLIDES DE LA
RÉGION DE COATICOOK**

819 849-9479
(Écocentre)

MRC DE COATICOOK

819 849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du
territoire, environnement, abattage
d'arbres, prévention incendie, internet
haute vitesse, collectes sélectives)

**RESSOURCERIE DES
FRONTIÈRES**

819 804-1018
(récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE

819 849-7716
(ménage léger, aide aux courses,
préparation de repas, travaux lourds et
présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC

819 849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK

819 849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux
publics)

VILLE DE COATICOOK

819 849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références web :

www.ville.coaticook.qc.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca



Le
CRIEUR
PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire
N° 1 – MAI 2013

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS
Tourisme..... 3

5 ACTUALITÉS
Happening de la ruralité
de la MRC de Coaticook 5
Affaires économiques 6

7 ART & CULTURE
Chronique culturelle 8

10 FAMILLES & AÎNÉS
Santé 10
Familles et aînés et 0-5 ans 11

12 JEUNESSE
Jeunesse, éducation et loisirs 12

13 INFORMATION CITOYENNE
Sécurité publique 13

14 SANTÉ
Saines habitudes de vie 14
Urbanisme 14

15 ENVIRONNEMENT
Prévention incendie 15
Matières résiduelles 15
Environnement 16

17 VILLE DE COATICOOK
La causerie des conseillers 17
Information citoyenne 18

19 AVIS PUBLICS

Le Crieur public :

UN OUTIL D'INFORMATION CITOYENNE POUR LES RÉSIDENTS DE LA RÉGION DE COATICOOK



RÉJEAN MASSON

BERTRAND LAMOUREUX

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Nous sommes très heureux de vous présenter notre nouveau bulletin d'information citoyenne. À l'issue d'un travail de concertation entre la Ville de Coaticook et la MRC de Coaticook, nous avons convenu de fournir un nouvel outil de communication à nos citoyens. En plus de permettre à la population d'avoir toutes les informations dont elle a besoin, nous avons pensé offrir gratuitement une nouvelle plateforme aux partenaires et organismes du milieu qui souhaitent faire connaître leurs produits et services. Ce bulletin tentera de répondre à une préoccupation des citoyens, mais également à un besoin des organismes. Le problème de communication est un point qui est relevé la plupart du temps dans les planifications stratégiques de notre territoire. Nous tenterons donc d'y remédier le mieux possible.

Le quatrième mercredi de tous les mois, les citoyens retrouveront Le Crieur public encarté dans le journal Le Progrès de Coaticook. Ce bulletin d'information citoyenne remplacera à la fois le bulletin Le Relief

de la Ville de Coaticook, mais également la page d'information que la MRC de Coaticook publiait mensuellement dans Le Progrès de Coaticook.

Une cinquantaine d'intervenants du milieu seront invités tous les mois à diffuser leurs informations dans le bulletin. Dans Le Crieur public, vous retrouverez une page « actualité » traitant d'un dossier chaud couvrant tout le territoire de la MRC de Coaticook. En plus des communiqués de presse émis par les organismes, vous pourrez retrouver des rubriques sur les sujets suivants : sécurité publique, environnement, familles et aînés, 0-5 ans, santé, économie, urbanisme, éducation, loisirs, jeunesse, tourisme, culture et milieu communautaire. La périodicité des chroniques dépendra des intervenants qui les rédigent. Certaines reviendront chaque mois et d'autres seront publiées tous les deux mois.

Les citoyens de Coaticook continueront de recevoir de l'information qui leur est spécifiquement destinée dans une section prévue à cet effet. Les conseillers

municipaux de Coaticook auront toujours un espace pour informer les résidents des dossiers dont ils souhaitent discuter. De plus, vous retrouverez l'information sur les travaux qui sont entrepris sur le territoire de la ville, tout comme le calendrier des collectes sélectives dans les mois appropriés.

Dans ce nouveau bulletin d'information, vous retrouverez également une section réservée aux avis publics des municipalités, de la Ville de Coaticook et de la MRC de Coaticook.

Nous espérons que ce nouveau bulletin d'information citoyenne saura répondre à vos besoins. Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez contacter Shirley Lavertu à l'adresse suivante : s.lavertu@coaticook.ca.

Bonne lecture!

Nouveau site Internet POUR TOURISME COATICOOK

◆ CHRONIQUE TOURISME
Par *Géraldine Lansiaux*
Chargée de projet

Le site Internet de Tourisme Coaticook fait peau neuve! Dans un souci d'offrir la meilleure expérience possible aux visiteurs, Tourisme Coaticook a investi dans un tout nouveau site Internet. De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées, dont la possibilité de créer son « profil vacancier » et ainsi obtenir des

propositions d'activités directement en lien avec ses champs d'intérêt et préférences. Ce nouveau site Internet fait également une large place aux photos et vidéos.

Les visiteurs ne pourront qu'être charmés par la région dès la page d'accueil. Ce nouveau site met de l'avant les charmes de la Vallée de la Coaticook, mais offre également une belle tribune aux différents acteurs touristiques. La Vallée de la Coaticook recèle un patrimoine paysager exceptionnel et les entreprises touristiques de chez nous sont une de nos grandes richesses, c'est pourquoi elles sont bien mises en évidence.

Voyez les résultats par vous-même et découvrez le nouveau site www.tourismecoaticook.qc.ca



Planification et Pacte rural FONT BON MÉNAGE

DEPUIS 2007, 87 PROJETS ONT REÇU DU FINANCEMENT TOTALISANT 1,58 MILLION DE DOLLARS ET CE N'EST PAS FINI, PRÉSENTEZ VOTRE PROJET !



Le Happening de la ruralité de la MRC de Coaticook : la preuve que planification et Pacte rural font bon ménage

Le 1^{er} mai dernier avait lieu, à la Grange ronde du Parc de la Gorge de Coaticook, l'édition 2013 du Happening de la ruralité de la MRC de Coaticook. Élus, citoyens engagés, promoteurs et intervenants contribuant au développement de notre milieu étaient tous réunis pour échanger sur le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Coaticook.

Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural de la MRC de Coaticook, a amorcé la soirée en faisant l'annonce officielle des 17 projets qui ont reçu du financement du Pacte rural dans le cadre de l'appel de projets qui s'est terminé en mars 2013 (voir section suivante pour la description des projets financés). « Le financement de ces projets représente plus de 340 000 \$, ce qui amène à 1,58 million de dollars l'argent du Pacte rural investi dans 87 projets depuis 2007, a-t-elle précisé. Voilà un beau soutien, mais il faut surtout féliciter tous ces gens qui mettent en œuvre les projets une fois le financement accordé. » Une invitation a ensuite été lancée aux promoteurs pour écouler les quelques dizaines de milliers de dollars encore disponibles d'ici 2014. Deux autres appels de projets, en juin et en septembre, ont été mis en place pour que des projets puissent être déposés et financés, ce qui marquera la fin du Pacte rural 2007-2014.

Par la suite, Sylvie Harvey, directrice générale de la MRC de Coaticook, et René Larochelle, président de la Table de concertation régionale de la MRC, ont pris la parole afin de faire le parallèle entre le Plan de développement stratégique du territoire, quelque peu abstrait pour certains, et les projets concrets financés par le Pacte rural. En effet, pour qu'un projet reçoive du financement du Pacte rural, il

doit au minimum cadrer dans l'une des orientations du Plan de développement stratégique de la MRC.

« Cette façon de faire permet vraiment de financer des projets qui vont amener notre milieu dans la direction que l'on souhaite lui donner en ayant à l'esprit la vision régionale, à la base de la planification stratégique de notre territoire, mentionne Sylvie Harvey. Rien de tout cela ne serait possible si les partenaires ne se concertaient pas. »

Heureusement, la MRC de Coaticook a un long historique de concertation : depuis 1987, la région est déjà passée à travers cinq processus de planification, ce qui permet à tout le monde d'avoir une vision commune et de travailler dans la même direction. Selon le préfet Réjean Masson, « nous sommes chanceux d'avoir le Pacte rural comme mesure qui permet de financer des projets, et ce, dans toutes les municipalités de la MRC. On espère sincèrement que le gouvernement va renouveler la Politique nationale de la ruralité, d'où provient le Pacte rural et qui prend fin en 2014. D'ici là, nous avons comme devoir de faire un bilan de ce que nous avons réalisé pour orienter le fonctionnement de la troisième cuvée du Pacte rural, tout en faisant la mise à jour du Plan de développement stratégique du territoire qui prend également fin en 2014. Ce Happening de la ruralité fut une occasion d'amorcer cette réflexion. »

Voilà bien du travail sur la planche pour 2014, mais quand on constate tous les bienfaits que ça apporte dans notre milieu, on se rend compte que ça vaut la peine!

Deux autres appels de projets, en juin et en septembre, ont été mis en place pour que des projets puissent être déposés et financés

PROJETS FINANCÉS PAR LE PACTE RURAL

Appel de mars 2013

RÉFECTION DE LA DEVANTURE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINT-WILFRID-DE-KINGSCROFT

Paroisse des Saints-Apôtres - **10 000 \$**

La paroisse souhaite conserver, voire rehausser l'apparence de l'entrée avant de l'église Saint-Wilfrid-de-Kingscroft, qui est classée de catégorie C (supérieure) par le ministère de la Culture et des Communications. On prévoit enlever complètement le revêtement extérieur de l'avant de l'église, installer un papier coupe-vent et un nouveau revêtement d'épinette peint en blanc, sans clous apparents, de la même largeur. Les quatre portes seront également enlevées, décapées et réparées au besoin, puis teintes et vernies. Évidemment, tous les travaux respectent le caractère patrimonial du bâtiment, qui constitue un lieu de rassemblement important de la communauté du hameau de Kingscroft.

INSTALLATION D'UN MODULE DE JEUX AU PARC DE KINGSCROFT

Loisirs Barnston-Ouest - **18 949 \$**

Loisirs Barnston-Ouest prévoit aménager deux nouveaux modules de jeux dans le parc de Kingscroft. On compte également installer un panier de basketball permanent à la patinoire pour que les adolescents puissent y jouer. Tout ceci dans le but de répondre aux besoins formulés par les familles lors de la consultation publique de la Politique familiale.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Parc de la Gorge de Coaticook - **10 000 \$**

Le Parc de la Gorge prévoit aménager une aire de jeux sécuritaire et répondant au besoin de sa clientèle (2 à 5 ans et 5 à 12 ans). Elle sera située dans l'aire d'accueil centrale où l'on retrouve l'ensemble des événements et correspondra à l'image « nature » du Parc de la Gorge. Il y aura donc une aire de jeux adaptée aux petits de 2 à 5 ans, un module de jeux pour les grands, ainsi que des balançoires adaptées aux deux groupes d'âge. Par cet ajout, le Parc désire offrir un endroit où se retrouver avec les petits lors d'événements (autant durant la saison estivale que durant la saison hivernale). De plus, il souhaite répondre à la demande de la clientèle grandissante provenant d'écoles primaires de la région, de camps de jour et de garderies qui vient profiter du site gratuitement durant l'année, ainsi que des visiteurs de plus en plus nombreux provenant de l'extérieur.

Photo courtoisie : Le Progrès de Coaticook



CIRCUIT DES CIMETIÈRES

Ville de Coaticook - **20 000 \$**

La Ville de Coaticook projette de réaliser un circuit touristique de ses cimetières. Parmi les treize cimetières toujours en place sur le territoire, dix feront partie du circuit. Sous forme d'animation audiovisuelle entièrement assistée par technologie numérique, le circuit offrira une visite dynamique de ces lieux. Par contre, cette technologie n'est pas familière ni accessible à tous. La Ville souhaite permettre à tous citoyens ou visiteurs qui n'ont pas accès à cette technologie d'avoir tout de même accès au circuit et aux informations historiques de chacun des cimetières. C'est pourquoi elle désire réaliser un dépliant papier du circuit ainsi qu'un panneau d'interprétation pour chacun des dix cimetières. Seuls les cimetières Saint-Edmond et Mount Forest en posséderont deux de plus chacun en raison de leur dimension. Au total, le circuit comptera donc 14 panneaux d'interprétation.

RESTAURATION DE LA TOUR D'EAU – PHASE II

Société d'histoire de Waterville - **56 000 \$**

La Société d'histoire de Waterville souhaite réaliser la phase 2 des travaux de restauration de la Tour d'eau située près de la rivière Coaticook à Waterville. On prévoit donc procéder au nettoyage et à la peinture de la tour d'eau afin de lui donner une cure de rajeunissement tout en conservant son aspect patrimonial. Ensuite, ce sera l'installation d'un système d'éclairage pour mettre en valeur le site et l'aménagement d'un sentier piétonnier et paysager. Cette nouvelle phase de travaux visant à mettre en lumière le passé industriel et patrimonial de la municipalité viendra donc compléter les aménagements déjà réalisés, incluant le personnage historique de la Voie des pionniers installé en 2011. Ces actions s'inscrivent dans la perspective de rendre le milieu plus attrayant et de créer un lieu mettant en valeur le patrimoine et l'histoire de Waterville.

ENCAPSULAGE DE JOURNAUX ANCIENS

Société d'histoire de Coaticook - **8 000 \$**

Le projet consiste à numériser les centaines de pages de journaux anciens (Étoile-de-l'Est et Coaticook Observer) afin de conserver une copie numérique dans les archives de la Société d'histoire. Par la suite, chacune des pages sera « encapsulée » selon les normes de conservation des documents, c'est-à-dire insérée dans une enveloppe protectrice en plastique. Par la suite, ces pages protégées seront classées dans des boîtes conçues pour la conservation des documents. Tout le matériel utilisé est recommandé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ainsi protégés, les journaux seront toujours disponibles pour consultation et échapperont à la détérioration du papier due à la manipulation directe.

PLANTER UN ARBRE FRUITIER AUJOURD'HUI POUR MANGER MIEUX DEMAIN

Municipalité de Stanstead-Est - **6 230 \$**

La municipalité de Stanstead-Est, ayant déploré l'absence de lieu public qui favorise le rassemblement de ses citoyens, a décidé d'organiser, en collaboration avec son comité de développement local, une journée de distribution de pommiers aux familles de son territoire. En plus de profiter de cette activité pour rassembler ses citoyens, la municipalité pourra, entre autres, les encourager à porter une attention particulière à la conservation de la beauté et du charme de leur environnement, promouvoir de saines habitudes de vie, une alimentation riche composée notamment de pommes et l'activité physique au moyen de l'entretien des arbres et les conscientiser au bienfait environnemental de planter des arbres, au présent et pour les générations à venir.

AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE AU RÉCRÉ-O-PARC DE COMPTON

Comité des loisirs de Compton inc. - **62 820 \$**

Le Comité des loisirs de Compton souhaite aménager une patinoire multifonctionnelle sur le terrain du Récré-O-Parc de Compton. À cela

s'ajoutent l'ajustement du système d'éclairage actuel et la construction d'un petit bâtiment adjacent à la patinoire pour le système d'arrosage. Les travaux seront réalisés avec la collaboration de la Municipalité de Compton, qui prévoit également d'autres aménagements dans le parc (jeux d'eau, modules de jeux, pavillon, tables et bancs) dans les prochaines années afin d'offrir des infrastructures intéressantes qui pourront être utilisées par tous les citoyens, tous âges confondus.

SURFACE MULTISPORTS (TENNIS) AU PARC LANOUILLE DE DIXVILLE

Comité des loisirs de Dixville - **18 545 \$**

Le projet consiste en l'aménagement d'une surface multisports prenant la forme d'un terrain de tennis qui sera en asphalte et recouvert d'une couche de Novacrylique avec différentes lignes de jeux. On prévoit également installer deux nouveaux paniers de basketball. Ces travaux visent à répondre au souhait formulé par la population lors de la plus récente consultation sur les infrastructures de loisir.

ACHAT DE MODULES DE JEUX D'EAU

Les Loisirs de Saint-Herménégilde - **18 256 \$**

Les Loisirs de Saint-Herménégilde souhaitent réaliser la deuxième phase du projet de réaménagement du parc municipal en y ajoutant des jeux d'eau. En plus d'offrir plus d'activités récréatives, ce projet remédie au fait que la population et le service d'animation estivale (SAE) n'ont pas accès à un plan d'eau à proximité du village pendant l'été.

DÉMARRAGE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-MALO

Corp. de développement de Saint-Malo - **13 362 \$**

La Corporation de développement de Saint-Malo est un organisme qui vient tout juste d'être fondé. Il est issu de la volonté de la Municipalité et de son comité de développement local d'avoir une entité légalement constituée qui pourra participer à la réalisation de projets de développement dans la communauté. Afin de soutenir son démarrage et favoriser sa mise en action, un soutien est accordé pour financer l'embauche d'un agent de développement qui veillera à la priorisation des actions et à la structuration de l'organisme. La personne sera embauchée à titre contractuel et travaillera en étroite collaboration avec la Municipalité qui hébergera la ressource dans ses locaux.

CONSTRUCTION D'UNE SURFACE MULTIFONCTIONNELLE

Comité des loisirs de Saint-Malo - **10 000 \$**

Le projet vise à doter la communauté d'une surface sportive multifonctionnelle de 62 x 152 pieds, avec tous les points d'ancrage requis pour pouvoir être utilisée été comme hiver. Cette surface permettra les activités suivantes : patinoire (patinage libre, hockey, ballon-balai), ballon-panier, badminton, ballon-volant, patins à roues alignées, etc. Un bâtiment est également nécessaire afin d'abriter les équipements et les patineurs. L'achat et l'installation d'un réservoir d'eau sous le bâtiment sont requis afin de régler les problèmes actuels d'approvisionnement en eau pour l'arrosage de la patinoire pendant la saison. Finalement, il faudra effectuer des travaux d'électricité afin d'éclairer cette surface multifonctionnelle.

INSTALLATION DU PERSONNAGE JOHN CASS DE LA VOIE DES PIONNIERS À STANSTEAD-EST

Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook - **5 710 \$**

Le projet vise à ériger une structure en l'honneur du pionnier John Cass à Stanstead-Est avant le début de la saison touristique 2013. Avec cette installation, chacune des douze municipalités de la MRC de Coaticook comptera maintenant un personnage. Ce pionnier, le plus ancien de tous les personnages de la Voie des pionniers, sera installé sur le terrain du bureau municipal de Stanstead-Est, seul lieu public de la municipalité, où des panneaux historiques ont également été installés dans les dernières années.

VISION DU TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK

« La MRC de Coaticook sera reconnue comme une communauté active, ouverte et novatrice partageant un fort sentiment d'appartenance où toutes les générations et tous les secteurs interagissent pour développer l'ensemble de son territoire.

Son développement s'exprimera par :

- Une société à dimension humaine où la personne s'épanouit en harmonie avec l'environnement;
- Un patrimoine naturel, culturel et agricole préservé et mis en valeur;
- Une qualité de l'eau assurée par un équilibre entre l'agriculture, la forêt et la population;
- Un modèle économique diversifié qui maximise le potentiel du milieu;
- Une qualité de vie appuyée par des services de proximité.

En somme, une ruralité bien vivante. »

CONSTRUCTION D'UN PONT MULTIFONCTIONNEL SUR LA RIVIÈRE COATICOOK

Club de motoneige L'Étoile de l'Est - 47 000 \$

Le projet consiste en la construction d'un pont multifonctionnel sur la rivière Coaticook et est issu d'un partenariat entre la Ville de Coaticook et le Club de motoneige L'Étoile de l'Est. Le pont accueillera la circulation piétonnière et cycliste et, comme il sera construit sur la boucle sud de Coaticook, il permettra le transfert du sentier régional de motoneige et améliorera ainsi la sécurité des motoneigistes tout en palliant les incertitudes des droits de passage.

REHAUSSEMENT DU SENTIER VERT

Parc Harold F. Baldwin - 20 000 \$

Le Parc Harold F. Baldwin souhaite procéder à la restauration du sentier vert qui s'est grandement détérioré depuis le passage de la tempête tropicale Irène. Il s'agit du sentier d'urgence qui facilite l'accès motorisé au sommet en cas de besoin (urgence médicale, feu, etc.). Ce sentier offre aussi un accès plus facile au sommet pour les moins sportifs, les groupes scolaires et les familles. On prévoit des réparations pour diminuer l'érosion et la dégradation du sentier dans les sections abruptes, des améliorations et ajouts de traverses et fossés de drainage, ainsi qu'une modification légère du tracé pour corriger les sections à problèmes.

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook
10 000 \$

Le financement vise à soutenir la mise en place du programme Place aux jeunes en région (PAJR) dans la MRC de Coaticook. La mission du programme est de favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région par l'embauche d'une nouvelle ressource appelée agent de migration. Cette personne entièrement affectée à l'accueil et la rétention des jeunes dans notre milieu travaillera sur différents volets, soit l'organisation de séjours exploratoires, la tenue du site web Place aux jeunes accros des régions et l'aide à distance aux jeunes Place aux jeunes Ados et d'autres activités selon les besoins du milieu.

MARCHÉ PUBLIC EXTÉRIEUR

Amies de la Terre de la Vallée de la Coaticook
5 500 \$

Ayant maintenant pignon sur rue au centre-ville de Coaticook, dans les anciens locaux de la Pâtisserie Coaticook, les AmiEs de la Terre de la Vallée de la Coaticook souhaitent organiser l'espace extérieur du Marché de la Vallée (81, rue Child), afin de créer un marché public extérieur. Sur l'espace de stationnement, il y aura des étalages de produits alimentaires locaux. De plus, le remplacement des vitrines par des fenêtres à crémone permettra de créer une continuité (étalages, congélateurs et réfrigérateurs) à l'intérieur du Marché de la Vallée. Le marché extérieur sera ouvert les jeudis ou vendredis (à confirmer) de 17 h à 19 h, de la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail. Ce projet contribuera donc à animer le centre-ville en plus de faire connaître davantage les produits locaux frais qui sont à notre disposition pendant l'été.

Portrait des emplois MANUFACTURIERS DE NOTRE RÉGION

CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par Marjorie Tyroler

Directrice générale du CLD de la MRC de Coaticook

Saviez-vous qu'un sondage annuel est envoyé aux entreprises manufacturières de la MRC de Coaticook à la fin de chaque année afin d'établir le portrait de ce secteur important de notre économie?

L'enquête de décembre 2012 est assez positive. Le secteur manufacturier comptait alors 77 entreprises actives et regroupait un total de 3 157 emplois. Il s'agit d'une faible augmentation de 3,5 % par rapport à 2011 alors que l'on comptait 3 050 emplois. Les emplois industriels sont présents dans 11 des 12 municipalités de la MRC mais sont majoritairement situés à Coaticook (48 %) et à Waterville (40 %). 74 % des entreprises manufacturières de la MRC de Coaticook ont moins de 20 employés et n'offrent que 323 ou 10,2 % des emplois. À elles seules, quatre grandes entreprises offrent 1 650 ou 52,3 % des emplois.

La grande majorité des emplois manufacturiers relève des secteurs des produits de plastique et de caoutchouc suivi des meubles et produits connexes, ainsi que des vêtements et autres produits en textiles ou en cuir, soit respectivement 45 %, 17 % et 15 % du total. Au cours de l'année 2012, le secteur de caoutchouc et de plastiques a poursuivi son élan grâce à la création de 76 emplois à Waterville TG.

À Coaticook, l'entreprise Codet a pour sa part créé un total de 38 emplois, une performance exceptionnelle. D'autres entreprises ont connu une croissance d'emplois, soit Meubles Gober,

Pliages Apaulo, Bois ouvrés Waterville, Récup-Air, Niedner et Industrie de la Rive Sud pour n'en nommer que quelques-unes. Plusieurs entreprises sont en période d'embauche ou prévoient embaucher prochainement et le milieu collabore à faire connaître leurs besoins de main-d'œuvre.



Le Salon d'emploi BoulotBoom 2013 tenu le 19 avril dernier a permis à plus d'une vingtaine d'employeurs de faire connaître leurs offres d'emploi et à plus de 285 chercheurs d'emploi à poser leur candidature. Cet événement, qui connaît un grand succès, a été fort apprécié par les entreprises manufacturières et autres entreprises participantes. De nombreuses personnes se sont également déplacées de Sherbrooke afin d'offrir leurs services aux employeurs de notre milieu.

« Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires »

Contactez-nous au : 819 849-7014 ou par courriel au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.

Évolution des emplois manufacturiers de 1995 à 2012



Mario Jean

À ST-VENANT

En 1993, Mario Jean sortait de l'école de l'humour. Il a su rapidement se tailler une place dans le cœur des Québécois. Son humour unique lui permet d'aborder tous les sujets avec intelligence. Sa simplicité et sa spontanéité font de lui un artiste complet doublé d'une personnalité attachante.

Dix ans plus tard, en 2003, Mario présentait généreusement son spectacle à l'église de St-Venant afin de soutenir l'aménagement du Sentier poétique et les activités des Amis du Patrimoine.

Dix ans plus tard... il fallait s'y attendre! Le 15 juin 2013, Mario sera de retour à St-Venant pour venir roder son tout nouveau spectacle.

Nous invitons toute la population de la MRC de Coaticook à poser un geste de solidarité en participant à cette soirée-bénéfice : vous passerez une superbe soirée en compagnie d'un des grands humoristes du



Québec, et ensemble nous démontrerons, encore une fois, combien notre région est solidaire!

Les recettes du spectacle seront affectées au budget de fonctionnement. Les Amis du Patrimoine est un organisme sans but lucratif et ne bénéficie d'aucune subvention au fonctionnement.

Un petit goûter, commandité par IGA de Coaticook, Verger Le Gros Pierre, la boulangerie Les Miettes, la Laiterie de Coaticook et plusieurs résidents de St-Venant, est offert en soirée. Ce moment « après

spectacle » est d'ailleurs une occasion de rencontrer l'artiste et de baigner dans une atmosphère festive.

Notez que vous pouvez vous procurer les billets, pour le spectacle et le souper, par téléphone au 819-658-9050. Nous vous proposerons différentes modalités de paiement afin de faciliter les transactions.

Alors maintenant, pour que cette soirée soit une réussite, il ne manque que vous!

SPECTACLE-BÉNÉFICE

Samedi 15 juin 2013

à 20 h

Au Musée-église de St-Venant

Billets 37 \$ incluant carte de membre 2013

SOUPER-BÉNÉFICE

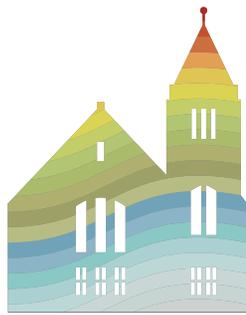
Samedi 15 juin 2013

entre 17 h 30 et 19 h

À la Salle communautaire de St-Venant

Billets 18 \$ repas chaud complet

La saison des spectacles au Pavillon des arts tire à sa fin. Mais elle nous réserve encore quelques bijoux. Le mois de mai, c'est maintenant une tradition, est marqué par la présence de talents locaux venus occuper la scène. Livrées par des artistes des plus jeunes aux plus âgés, les performances en danse, en chanson et en théâtre se succèdent et nous donnent droit à des soirées magnifiques qui offrent des moments de fébrilité, d'effervescence et de grand enchantement.



Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

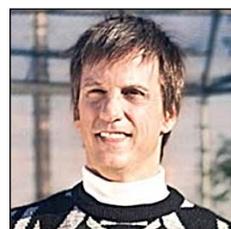
entre amis. La chorale nous accueille à 15 h. Un léger goûter suivra le concert.

Pour sa part, le **week-end country** sera l'hôte d'un spectacle impressionnant. Le chanteur-musicien que nous avons découvert et aimé ce printemps lors de l'émission *La*

Voix, **Dany Flanders**, sera en vedette. Originaire de Stanstead, il manie les langues anglaise et française à sa guise. Il a suivi des cours de piano dès l'âge de 5 ans et la musique l'accompagne depuis. La chanson est vite devenue un moyen de grande expression et le spectacle, son gagne-pain. Il a participé à plusieurs prestations avec de grands artistes et depuis quelque temps, il œuvre dans le milieu musical de la Floride. Il sera des nôtres le **15 JUIN** durant le week-end country de Coaticook.

Vous voulez quelques primeurs pour la prochaine saison?

Les sœurs Boulay, Laurence Jalbert, Lorraine Desmarais, Louis-Jean Cormier, Emmanuel Bilodeau, Le Petit Prince, Le bal à l'huile et Tocadéo seront, entre autres, les invités du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.



Harmonie de Coaticook LA TRADITION SE POURSUIT EN 2013



La planification du Happening de juin 2013 (les vendredis 7, 14, 21 et 28 juin) au parc Chartier de Coaticook est déjà en cours depuis un bon moment. Ce n'est pas parce qu'on est plus que centenaire et qu'on est la plus ancienne harmonie encore en activité au Québec qu'on se permet de dormir sur nos lauriers!

L'Harmonie de Coaticook vous présente de nouveau cet événement annuel pour 2013 avec la collaboration de Rues Principales, de la Ville de Coaticook et de plusieurs commanditaires. Cette année, vous entendrez des airs de Disney, de country et des succès rétro. De plus, le célèbre bal en blanc sera de retour pour une deuxième année. Le tout se déroulera en plein air à 18 h 30 au parc Chartier, accompagné de surprises, d'artistes invités et de la participation de divers organismes. Comme toujours, l'entrée est gratuite. Apportez vos chaises de parterre et vos pique-niques.

Des précisions seront publiées dans les médias au cours des prochaines semaines.

Pour information : 819-849-7252



Osez la culture DÈS LA PETITE ENFANCE

◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Edith Thibodeau

Agente de développement culturel

Les arts et la culture sont des éléments indispensables dans le développement d'un individu et d'une communauté. La culture permet d'inspirer l'ouverture d'esprit et la curiosité, de stimuler la créativité et d'enrichir la connaissance. Mais pour ce faire, l'intérêt pour la culture doit être transmis dès la plus tendre enfance.

Bien entendu, la famille constitue le premier lieu d'éveil à la culture. Dès la naissance, des possibilités

s'offrent aux parents afin d'établir un premier contact.

Les bibliothèques sont un endroit de prédilection pour se familiariser avec la culture. Intéressez vos enfants à la lecture dès leur plus jeune âge en leur faisant vivre l'expérience d'une heure du conte ou d'une animation thématique. Même les tout-petits peuvent y être sensibilisés avec le programme Une naissance, un livre.

La MRC de Coaticook fourmille d'activités culturelles spécifiquement destinées à la

clientèle jeunesse. Familiarisez vos enfants avec les disciplines artistiques à travers les spectacles jeunesse au Pavillon des arts et de la culture, les ateliers de création du service éducatif du Musée Beaulne, les nombreuses activités de peinture avec les artistes de Coatic'Art, les concerts en plein air de l'Harmonie de Coaticook, le circuit animé du Sentier poétique de St-Venant-de-Paquette ou encore les ateliers, expositions et démonstrations dans le cadre de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook et du nouvel AdoFest, combinant cette année le Show de La Mayz et le Happening de rue. Faites-leur découvrir le patrimoine et l'histoire de la région grâce au carnet d'activités Un voyage dans le temps sur La Voie des pionniers, aux capsules didactiques de la Société d'histoire de Coaticook ou encore aux concours photos de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

Évidemment, les écoles jouent aussi un rôle important en ce sens. De nombreux projets sont réalisés chaque année à l'intérieur des écoles en lien avec les formations en arts visuels et en arts de la scène. Des établissements profitent du programme Culture à l'école, du ministère de la Culture et des Communications, afin d'inviter des artistes en classe. Plusieurs initiatives sont créées, comme la Soirée artistique à la Frontalière ou l'exposition Coup de Cœur de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Des sorties scolaires dans des lieux culturels permettent aussi aux élèves de vivre des expériences professionnelles significatives.

En dehors du cadre scolaire, les services d'animation estivale de la MRC ainsi que Loisirs d'été Coaticook permettront dès cette année aux jeunes qui fréquentent ces camps de jour de vivre des activités et ateliers culturels encadrés par des professionnels.

Alors, n'hésitez pas à placer vos enfants en contact avec la culture, sous toutes ses formes. Découvrez l'offre culturelle à votre portée, visitez des lieux culturels, participez à des événements, osez découvrir... Osez la culture, de la petite enfance à l'adolescence!



La saison Coatic'Art est déjà commencée depuis le mois de février. Les artistes ont peint dans la neige lors de leur premier événement plein air. Le restaurant Tim Hortons les a réchauffés avec du bon café.

Surveillez attentivement les annonces! Il y en aura d'autres durant la saison. C'est une belle occasion de faire valoir vos talents en plein air, sous la direction des artistes.

Nous sommes à organiser un projet d'art miniature. Déjà, quelques artistes se sont rencontrés pour discuter des détails.



DIMANCHE 26 MAI Coatic'Art participera à la journée festive du Musée Beaulne. Le public pourra contribuer aux toiles du projet Histoï'Art, afin de donner un coup de pinceau de plus vers le 150^e anniversaire de la ville.

VENDREDI 7 JUIN au parc Chartier dès 13 h, les artistes réaliseront deux toiles du projet Histoï'Art.

VENDREDI 14 JUIN participation de Coatic'Art avec peinture Histoï'Art et toile géante transparente pour les enfants. Nous projetons d'avoir un artiste à l'œuvre dans la vitrine d'un commerçant.

Nous avons également deux expositions en cours

À la bibliothèque municipale jusqu'à la fin juin avec Rose Marie Le Breton et Georges Bates, résidents de Waterville et membres de Coatic'Art.

À la Galerie de Promutuel Coaticook-Sherbrooke. Louise Guay, Koni Marcoux, Lyse Bertrand, Marcel Alarie et Bertrand Thibeault exposent à la nouvelle galerie dans le hall d'entrée. Promutuel invite toute la population.

Ceux qui ont déjà pris le temps de visiter attentivement notre site Internet ont pu voir la section « Vous avez lu... » au bas de la page d'accueil. C'est en fait un club de lecture virtuel ou un forum, qui permet aux lecteurs inscrits de nous faire part de leur dernière lecture, comme s'ils participaient à un vrai club. Cependant, dans ce cas-ci, ils ont l'avantage d'en faire bénéficier tout le monde et pas seulement un cercle restreint réuni autour d'une table. Par ailleurs, ce nouveau médium pourra sans doute rejoindre et satisfaire ceux qui sont plus à l'aise avec la « plume » qu'avec la parole.

Ce club est ouvert à tous nos abonnés et pour continuer à l'alimenter, nous faisons appel à de nouveaux participants. Pour vous y inscrire, vous n'avez qu'à me contacter à direction@bibliotheque.coaticook.qc.ca. J'agirai à titre de modérateur, afin de vérifier le contenu des textes soumis.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration, qui permettra sans doute d'entretenir le goût de la lecture chez nos abonnés.

Patrick Falardeau, directeur

L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte se poursuit avec Ariane :

- **Samedi 25 mai 2013** à 10 h
- **Samedi 8 juin 2013** à 10 h
- **Tous les vendredis de l'été** à compter du 5 juillet (heure à déterminer)

CLUB DE LECTURE

Prenez note que les clubs de lecture feront relâche pour la période estivale. Ils laissent la place au club de lecture TD qui aura lieu toutes les semaines pour les 8 à 12 ans. Nous vous reviendrons avec plus d'informations à ce sujet dans la prochaine parution et dans les journaux locaux.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Située au sous-sol de la bibliothèque, la boutique est ouverte tous les samedis de 10 h à 11 h 30 (jusqu'au 22 juin).

Venez découvrir notre vaste choix de livres, de revues, de jeux, de disques compacts, de cassettes audio et vidéo.

Nous avons aussi deux présentoirs bien garnis qui sont aussi accessibles près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à la boutique. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Philippe Marcoux au 819 849-4013, poste 106.

Club de lecture virtuel : LECTEURS RECHERCHÉS

AU WWW.BIBLIOTHEQUE.COATICOOK.QC.CA



COUPS DE CŒUR de avril et mai



La bataille de Londres
Frédéric Bastien



Les deux saisons du faubourg
Mylène Gilbert-Dumas



Les feux sauvages de la mémoire
Kitty Sewell



La vérité sur l'affaire Harry Quebert
Joël Dicker



Le Québec en 30 boucles
Collectif



Randonnée pédestre : Nord-Est des États-Unis
Yves Seguin



Promenons-nous dans les bois
Bill Bryson



Journée festive

Le dimanche 26 mai prochain, de 10 h à 16 h, la tradition sera respectée. À l'instar de nombreux musées de la province, le Musée Beaulne organisera une journée portes ouvertes pour communier avec la population locale et régionale. Une touche originale propre à l'institution sera apportée à l'organisation de cet événement. En effet, le caractère champêtre, ludique et festif de cette activité conçue pour les familles sera mis en exergue. L'objectif ultime est de faire connaître le Musée et de le rapprocher davantage de sa communauté. Pour ce faire, il bénéficiera de la collaboration d'organismes partenaires tels que l'Harmonie de Coaticook et Coatic'Art, ainsi que de l'apport de plusieurs bénévoles.

Au programme

ACTIVITÉS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES GRATUITES :

- Visite guidée et commentée des expositions thématiques;
- Atelier avec Julie Bernard (pour les jeunes);
- Démonstration de courpointe et de tissage;
- Démonstration d'artistes du groupe Coatic'Art;
- Animation musicale : Harmonie de Coaticook (avant-midi), Martin Thibault, Daniel Thibault, Michelle Gauthier (après-midi);
- Belles surprises.

COLLECTE DE FONDS :

- Vente sous la tente (antiquités, meubles, cadres, vaisselle, etc.);
- Vente de pâtisseries;
- Pique-nique
En vente : chili maison, tortillas et fromage de Coaticook, hot dog, cornets de crème glacée de Coaticook, friandises glacées, jus, boissons gazeuses, etc.;
- Thé sur la véranda.

La diversité des activités proposées est consciemment voulue pour permettre à chacun et chacune d'y trouver son compte. Venez donc magnifier la culture en participant à la valorisation de votre patrimoine dans une ambiance festive!

Beau temps, mauvais temps!

Informations : 819-849-6560

Initiative des AMIS DES BÉBÉS

◇ CHRONIQUE SANTÉ

Par *Marlène Audit*

Agente d'information et de communication CSSS de la MRC-de-Coaticook

Le Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook (CSSS) a adopté une politique d'allaitement maternel. Il s'est ainsi engagé à promouvoir, à protéger et à soutenir l'allaitement maternel en appliquant les meilleures pratiques en la matière. L'adoption et la mise en œuvre de cette politique s'inscrivent dans la démarche du CSSS visant l'obtention de la certification Initiative amis des bébés (IAB).

L'INITIATIVE DES AMIS DES BÉBÉS

IAB est un programme international de qualité de soins destinés à améliorer la pratique de l'allaitement. C'est le standard de qualité reconnu à travers le monde. Ce programme soutient toutes les mères à partir d'une prise de décision éclairée.

Il vise la création de milieux de soins où l'allaitement maternel constitue la norme. Il a pour but d'assurer à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie. Le programme favorise la mise en place de pratiques favorables à l'allaitement dans les milieux fréquentés par les mères, les pères et les familles.

LES SALONS D'ALLAITEMENT DANS L'ÉTABLISSEMENT :

Salle d'allaitement,
local U-RC-13A;

Salon famille, local U-RC-25.

LA POLITIQUE DE PROTECTION, DE PROMOTION ET DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT MATERNEL DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

OÙ TROUVER LA POLITIQUE D'ALLAITEMENT?

Un engagement écrit résumant la politique de l'établissement est affiché dans les halls d'entrée, les salles d'attente et les secteurs qui œuvrent auprès des familles.

LIEUX INTIMES POUR ALLAITER BÉBÉ

Le CSSS de la MRC-de-Coaticook offre des lieux intimes où les mères peuvent allaiter leur bébé au moment de leur choix. (Notez qu'elles peuvent aussi allaiter en tout lieu et en tout temps.)

L'allaitement maternel comporte plusieurs bienfaits inestimables pour la santé des enfants et des femmes. Étant spécifiquement adapté au bébé, il répond parfaitement à ses besoins. De plus, le lait maternel contient des anticorps, des enzymes et des facteurs de croissance dont le bébé a besoin pour se développer de façon optimale.

Pour la mère, l'allaitement constitue un facteur de protection considérable contre les cancers du sein et des ovaires. Il représente aussi un avantage important



L'Initiative amis des bébés est un programme international de qualité de soins destinés à améliorer la pratique de l'allaitement.

au point de vue économique, familial et environnemental. L'allaitement maternel est d'ailleurs reconnu mondialement comme étant la norme d'alimentation des bébés.

BÉBÉS ET NOUVEAU-NÉS

SERVICES OFFERTS PAR LE CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

- Visites à domicile après la naissance, auprès de toutes les familles, pour suivi de santé de la mère et du bébé
- Soutien téléphonique en allaitement avec des infirmières en périnatalité, de 8 h 30 à 16 h 30
- Rencontres individuelles à domicile avec des infirmières pour du soutien à l'allaitement, de 8 h 30 à 16 h 30
- Réponse aux urgences à domicile assurée par des infirmières en cas de difficultés d'allaitement, de 8 h 30 à 16 h 30
- Prêt de tire-lait pour la clientèle, selon le besoin
- Prêt de livres et de DVD sur l'allaitement à la clientèle
- Service d'auxiliaires en santé et services sociaux pour la clientèle à faible revenu, selon certaines conditions : soutien aux rôles parentaux, soins à la personne et aide domestique
- Service de relevailles pour la clientèle à faible revenu, selon certaines conditions, par l'entremise de Naissance Renaissance Estrie : aide à domicile, soins aux enfants, préparation de repas
- Atelier Bébé arrive bientôt : préparation à l'accueil du nouveau-né et initiation à l'allaitement, durée de 3 heures, gratuit, donné par une infirmière en périnatalité, consultante en allaitement.

SOUPER POUR LA FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Le samedi 15 juin à 18 h,
suivi de la danse à 20 h
Menu : Méchoui au porc

Pour réservation :
Micheline Michaud (présidente)
au 819-849-2200

LOISIRS THÉRAPEUTIQUES

Journées spéciales pour les aînés de la MRC de Coaticook.

Tous les vendredis

Exercices à 10 h 15, conférence à 11 h, dîner communautaire à 12 h, suivi de jeux à votre choix

Pour information : Micheline Michaud (présidente) 819-849-2200



INFORMATION EN TOUT TEMPS
CSSS de la MRC-de-Coaticook

819 849-4876

www.cssscoaticook.ca

Info-Santé : 811

Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la région de Coaticook

◆ CHRONIQUE FAMILLES ET AÎNÉS

Par Danielle Lamontagne
Coordonnatrice du Comité de prévention

La nouvelle Politique familiale et des aînés de la MRC de Coaticook illustre brillamment les préoccupations des élus municipaux et des citoyens concernant les personnes aînées. Ces dernières ont démontré, lors des consultations, leur volonté de participer à la vie collective de leur communauté.

Toutefois, il arrive que certaines personnes âgées soient victimes de mauvais traitements.

Dans le but d'assurer leur sécurité et leur bien-être, le Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la région de Coaticook (autrefois appelé Comité des abus aux aînés de la région de Coaticook) reprend ses activités après une interruption d'une

dizaine de mois. J'ai le plaisir de coordonner le fonctionnement du Comité depuis le 8 avril 2013.

Lors de sa première rencontre le 30 avril dernier, le Comité a entériné un plan d'action pour l'année 2013-2014. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- 1 Cibler nos efforts de prévention en proposant des outils de dépistage simples et validés aux responsables concernés dans les municipalités;
- 2 Développer la concertation entre les différents partenaires de la région de Coaticook en ayant soin de bien les identifier et en leur fournissant des informations et de la formation au besoin;
- 3 Participer à la Campagne du ruban mauve 2013 en organisant localement des activités lors de la Journée mondiale de prévention de la maltraitance envers les aînés le 15 juin prochain.

Pour information : dlamontagne@axion.ca



À COATICOOK, LES ACTIVITÉS
SUIVANTES AURONT LIEU

le vendredi 14 juin :

**Entrevue d'un membre du Comité
à la radio coopérative;**

**Rencontre des membres du Comité
avec un journaliste;**

**À 11 h, conférence publique
de Nicole Laroche du CAVAC
au centre Élie-Carrier.**

Le coin des tout-petits

OYEZ, OYEZ PAPAS, MAMANS, FEMMES ENCEINTES ET FUTURS PAPAS DE NOTRE RÉGION!

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par Marie Champagne

Coordonnatrice Table des partenaires 0-5 ans de la MRC de Coaticook

Une section réservée à nos tout-petits et nos familles, pourquoi pas?

Cette section vise à informer les parents et futurs parents des services dont ils peuvent bénéficier dans notre MRC, à annoncer les projets et activités à venir et à honorer les projets qui ont vu le jour pour la petite enfance. Les articles qui paraîtront chaque mois seront écrits par des parents et différents organismes qui ont à cœur le bien-être de nos enfants.



La marionnette Brindami deviendra un ami pour vos enfants!

Vous connaissez Brindami? C'est une petite souris qui aide les tout-petits à dire pourquoi ils sont tristes ou fâchés, qui apprend à l'enfant à attendre son tour et à entrer en relation avec les autres. Brindami est le cousin de Fluppy, vu en milieu scolaire.

Cette année, 30 intervenantes et éducatrices seront formées dans notre MRC pour utiliser la marionnette Brindami. Vous verrez bientôt Brindami dans plusieurs milieux : les centres de la petite enfance (CPE), les organismes communautaires, le programme Passe-Partout, etc.

Trucs et astuces d'un parent

« Je suis maman de deux garçons. Quand Isaac vit un moment de crise, je lui fais d'abord verbaliser son émotion en lui demandant : « Comment tu te sens? » Lorsqu'il est triste, je le réconforte. Lorsqu'il est en colère, je lui propose : « Est-ce que tu veux prendre un temps pour toi? Nous en reparlerons quand tu seras prêt. » Comme parent, ça m'aide à mieux comprendre ce que mon enfant vit et je peux mieux réagir à son émotion sans laisser les miennes prendre le dessus. »

Émélie Beaulieu, Compton

Brindami permet à l'enfant de développer quatre habiletés : l'entrée en relation, la gestion des émotions, le contrôle de soi et la résolution de problème. Comme parents, vous serez invités à accompagner votre enfant dans l'apprentissage de ces habiletés par des activités à la maison.

Cette initiative de mobilisation, d'une durée de trois ans, est rendue possible grâce à la Table des partenaires 0-5 ans de la MRC de Coaticook, financée par le bailleur de fonds Avenir d'enfants.

La stimulation de l'enfant en bas âge est garante d'un avenir meilleur et de son intégration dans la société!

Info : coordination05@cabmrcoaticook.org

PLACE AUX JEUNES maintenant à Coaticook!

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

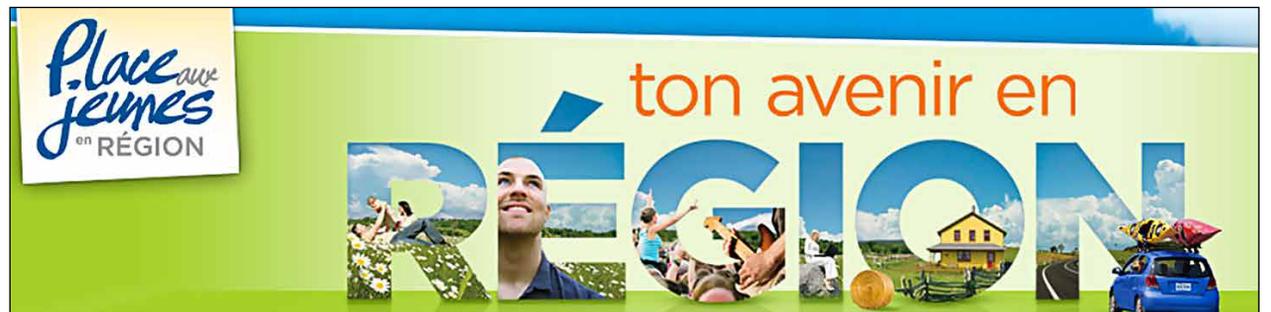
Par Annie Laplante

Agente de migration Place aux jeunes

Prévenir l'exode des jeunes vers les grands centres, faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes diplômés, créer chez les jeunes d'ici un fort sentiment d'appartenance afin de préparer leur avenir dans LEUR région, stimuler la création d'entreprises, quels beaux défis! Les partenaires socioéconomiques de la région (CJE, CLD, CCIRC, CRIFA, SADC, MRC), avec la participation financière d'Emploi-Québec, du Pacte rural et de la SADC, ont décidé de tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs en démarrant le programme Place aux jeunes Coaticook.

MIGRER... ET REVENIR

La migration des jeunes est une réalité dans la MRC. C'est un passage quasi obligé durant une période de leur vie, que ce soit pour poursuivre leurs études ou simplement dans une quête d'autonomie. Ce phénomène n'est toutefois pas irréversible! En effet, 60 % d'entre eux démontrent un intérêt à revenir en région, si les circonstances s'y prêtent. L'agent de migration



Place aux jeunes devient donc une personne de première ligne pour tout jeune de 16 à 35 ans désirant s'établir ou revenir dans la MRC.

UNE GRANDE SÉDUCTION À L'ANNÉE!

Plusieurs activités seront organisées pour séduire nos futurs résidents. Des jeunes de partout au Québec pourront participer à des séjours exploratoires qui leur permettront de découvrir ou redécouvrir la région, développer un réseau de connaissances et de contacts avec des intervenants, des entrepreneurs et des employeurs éventuels pour préparer leur avenir dans la région. L'agent de migration Place aux jeunes/Desjardins offrira également un soutien à distance aux jeunes en les renseignant et les aidant dans leurs démarches d'établissement (emploi, logement,

services de garde, activités, ressources, etc.). De plus, le site internet www.placeauxjeunes.qc.ca mis à jour hebdomadairement permettra de diffuser de l'information sur les événements à venir dans la région, d'annoncer les emplois disponibles et de maintenir un lien avec les jeunes de l'extérieur.

PRÉVENIR POUR AGIR

Bien entendu, les jeunes de 14 à 17 ans de la région ne sont pas laissés pour compte. En effet, c'est au cours des études secondaires que les jeunes planifient leur avenir. Le volet Place aux jeunes Ados (PAJ-Ados) vise à les sensibiliser et à renforcer leur sentiment d'appartenance par diverses activités démontrant les offres d'emploi et la qualité de vie afin qu'ils considèrent la possibilité de s'établir en région.

Pour tout renseignement : 819-849-0440, poste 232

LA LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE : votre commission scolaire en fait son affaire!

◆ CHRONIQUE ÉDUCATION

Par Marie-Claude David

Conseillère en communication de la CSHC

C'est avec fierté que la Commission scolaire des Hauts-Cantons a reçu les derniers résultats disponibles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en matière de décrochage scolaire. En effet,

le taux de décrochage global se situe à **17,4 %** pour l'année scolaire 2010-2011. *Il s'agit du plus bas taux obtenu au cours des 10 dernières années!*

De plus, la CSHC fait bonne figure à l'échelon de la province, puisque le taux de décrochage pour le réseau public québécois se situe à 18,6 %. Ces récentes statistiques permettent également à la CSHC de s'assurer d'atteindre la cible fixée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit d'abaisser ce taux à 20 % en 2020. Nous poursuivrons nos efforts pour continuer d'améliorer nos résultats.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter et remercier l'ensemble des membres de notre personnel, qui contribuent quotidiennement à la réussite de nos élèves et à la réduction du décrochage scolaire.

www.cshc.qc.ca



Où est passée l'essence même du jeu?

◆ CHRONIQUE LOISIRS

Par Sonia Dorion

Agente de développement en loisir de la MRC de Coaticook

À l'ère des technologies et des médias sociaux, nous devons prendre le temps de redéfinir les mots « divertissement » et « plaisir ». En effet, depuis quelques années, les technologies ainsi que les médias sociaux n'ont cessé d'accroître leurs champs d'activité et sont devenus pratiquement indispensables aux jeunes qui nous entourent. Malheureusement, tous ces « gadgets » électroniques leur sont de plus en plus

accessibles et leur pouvoir d'attraction est de plus en plus important. L'inertie guette nos jeunes si nous ne faisons rien pour redonner au mot « jeu » ses lettres de noblesse!

C'est pour cette raison que les services d'animation estivale (SAE) de la MRC de Coaticook ont décidé de faire en sorte que les jeunes oublient, durant cette période, tous les gadgets électroniques et réapprennent les bases mêmes du jeu à partir des éléments qu'ils retrouvent dans leur vie quotidienne.

Sous le thème WIXX, les animateurs des SAE s'amuseront à faire redécouvrir le jeu aux enfants.

De plus, le **31 JUILLET** aura lieu la fête des SAE de la MRC où tous se réuniront **au parc Laurence de Coaticook** pour une journée WIXX et marionnettes!

« Transformer une paire de bas en marionnette deviendra donc un vrai jeu d'enfant! »





◆ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par Frédéric Pelletier

Directeur intérimaire, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Bonjour, je suis le sergent Frédéric Pelletier, directeur intérimaire du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook depuis le 15 octobre 2012. C'est avec plaisir que mon équipe et moi participerons à ce nouveau bulletin d'information citoyenne pour transmettre de l'information policière et de prévention à la population.

Je voulais aussi profiter de ce lancement pour rappeler à la population coaticookoise que chaque municipalité de la MRC possède un parrain policier. En plus de se vouloir un moyen concret de rapprochement avec la population, le parrain a pour rôle de traiter les plaintes qui sont déposées à la municipalité et de privilégier une approche stratégique en résolution de problème dans les cas récurrents.

Je vous invite donc à ne pas hésiter à nous faire part de vos préoccupations afin de nous aider à travailler efficacement. Vous pouvez composer en tout temps le 310-4141 (ou *4141 à partir d'un cellulaire) pour signaler toute situation préoccupante.

En toute collaboration, votre directeur intérimaire



Tous les parcs sont maintenant ouverts

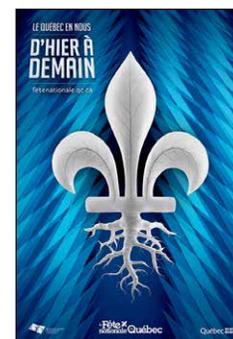


Nous invitons la population à venir prendre l'air et profiter des installations qui sont mises à sa disposition. Nous demandons votre collaboration pour maintenir nos parcs propres en utilisant les bacs appropriés.

Cette année, il y a une nouveauté dans les parcs. En alternance, **DEUX SURVEILLANTS FERONT LA TOURNÉE DES PARCS YVON-LEMIEUX, SHURTLEFF ET LAURENCE**, et ce, durant toute la saison estivale afin de voir au bon fonctionnement des parcs.

Québécois et Québécoises, c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour!

À l'occasion de sa 179^e édition, les organisateurs de la Fête nationale vous divertiront sous le thème **L'Histoire d'hier à demain!** Vous serez invités à célébrer le passé, le présent et l'avenir de notre magnifique civilisation québécoise. Veuillez prendre bonne note des dates et endroits des événements suivants qui se dérouleront sur le territoire de la MRC de Coaticook :



- Le 21 juin au terrain des loisirs d'East Hereford
- Le 23 juin au Parc de la Gorge de Coaticook
- Le 23 juin au Récré-O-Parc de Compton

COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



Coaticook & North Hatley

Le samedi 1^{er} juin de 9 h 00 à 15 h 00

- Atelier municipaux de la Ville de Coaticook 77, avenue de la gravière
- Stationnement municipale de la municipalité de North Hatley - Entrée chemin Capelton

Stanstead & Waterville

Le samedi 15 juin de 9 h 00 à 15 h 00

- Garage municipal de la Ville de Stanstead 10, chemin Villeuneuve
- Garage municipal de la Ville de Waterville 205, rue Dominion

Collectes du 24 juin et du 1^{er} juillet

Prenez note qu'il n'y a aucun changement concernant les collectes du 24 juin et du 1^{er} juillet. Elles auront lieu comme prévu.

PRODUITS ACCEPTÉS :

Peintures, vernis, teintures, solvants, herbicides, insecticides, bonbonnes de propane, aérosols, produits de piscine, huiles & filtres usés, piles sèches, batteries de véhicules, récupération d'équipements électroniques & informatiques et fluorescents.

INDUSTRIES, COMMERCE, INSTITUTIONS & FERMES REFUSÉS

Service de collecte offert uniquement aux municipalités suivantes :

Ayer's cliff, Barnston-Ouest, Canton de Hatley, Canton de Stanstead, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Hatley, North Hatley, Ogden, St-Herménégilde, St-Venant-de-Paquette, Ste-Catherine-de-Hatley, Ste-Edwidge-de-Clifton, Stanstead, Stanstead-Est et Waterville.

Informations : 1-877-535-9479

Tennis MRC de Coaticook

Aux adeptes de tennis et à ceux et celles qui aimeraient s'y initier !



Ligue de Tennis simple amicale

- Parc Shurtleff
- 32 participants
- Mardis du 11 juin au 17 septembre
- 1 heure de jeu entre 18h00 et 21h00
- Déroulement et classement organisés par l'association
- 15% de rabais sur articles de tennis à prix régulier au Foyer du Sport
- Balles fournies
- Priorité d'inscription à un cours de tennis
- 15\$ de rabais appliqué au frais d'inscription à un cours de tennis
- 18 ans et plus : 40\$ et 17 ans et moins : 30\$

Cours de tennis

- Parc Yvon-Lemieux
- 4 cours d'une durée de 1h30
- Début lundi le 10 juin de 18h00 et 21h00
- 8 personnes par groupe
- Groupe 1 : Initiation
- Groupe 2 : Perfectionnement de notions de base déjà acquises
- 18 ans et plus : 75\$ et 17 ans et moins : 60\$ (15\$ de rabais si participe à la ligue)



Important : le nombre d'inscriptions étant limité, **1^{er} arrivé; 1^{er} servi!**

Alors sans plus tarder, inscrivez-vous à une partie de plaisir assurée en soumettant votre inscription d'ici **mardi, le 21 mai** à tennismrcdecoaticook@gmail.com. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec **Marc Faubert au 819-849-9672**

Vive le tennis



Saviez-vous qu'il est possible de manger sainement même lorsqu'on mange à l'extérieur de chez soi? Il suffit de bien choisir.

◆ CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par *Claudia Lavigne*

Coordonnatrice des Partenaires pour de saines habitudes de vie

Lors de la saison estivale, plusieurs événements familiaux ont lieu dans les municipalités. En participant à ces activités, vous avez souvent la possibilité de manger une petite collation ou un repas sur place. Un questionnement peut alors surgir lorsque vient le temps de décider de ce que vous allez manger.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un repas sain? Celui-ci est composé d'aliments nutritifs qui contribuent à vous garder en santé.

Un repas sain comprend les éléments suivants :

- Des légumes et des fruits : les légumes vert foncé et orangés sont plus riches en vitamines et minéraux;
- Un choix de viandes et substituts : du poulet, des légumineuses, du poisson, du tofu, des noix ou des œufs;
- Des produits céréaliers, de préférence de grains entiers : des pâtes, du pain, des craquelins, des pitas, du riz;

- Des produits laitiers : comme du fromage (moins de 20 % de matière grasse), du yogourt ou du lait.

Si vous avez fait un tour à East Hereford l'été passé, vous avez vu que la municipalité a intégré à son menu un volet santé. Sans modifier le menu traditionnel, elle a ajouté des mets santé, soit des roulés au poulet et un frappé aux fruits. Cet ajout a fait plaisir à plusieurs citoyens et a répondu à un besoin réel. Le comité d'East Hereford a donc décidé de poursuivre son virage santé cet été en proposant d'autres options. De nouveaux frappés vont être offerts ainsi que trois nouveaux sandwiches santé.

Si vous souhaitez que des mets sains soient proposés lors des activités familiales auxquelles vous participez, n'hésitez pas à le demander. Du soutien est offert aux organismes dans le cadre du projet Manger, Rire et Courir. À noter que d'autres municipalités sont en processus de virage santé.

Le projet Manger, Rire et Courir est une initiative regroupant plusieurs partenaires de la MRC de Coaticook pour l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans.

Pour plus d'information :

www.facebook.com/mangerrirecourir.

L'urbanisme

AU SERVICE DES CITOYENS DE DEMAIN

POURQUOI DES RÈGLEMENTS D'URBANISME ALORS QUE LES VILLES EXISTAIENT BIEN AVANT L'ARRIVÉE DES PROFESSIONNELS DE L'AMÉNAGEMENT?

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par *Philippe Brault*

Urbaniste stagiaire de la MRC de Coaticook

L'urbanisme est une discipline plutôt méconnue du grand public, sauf lorsqu'il est question du fameux règlement de zonage et des permis de construction. Dans le cadre de nos chroniques, nous tenterons de démystifier la pratique de l'aménagement du territoire au Québec. Toutefois, pour mieux comprendre nos actions présentes et futures, il faut d'abord se pencher sur notre passé.

Autrefois...

Dans plusieurs pays d'Europe, l'aménagement du territoire est plusieurs fois centenaire. Au Québec, cela remonte officiellement à plus ou moins 30 ans. En effet, 1978 serait la date de naissance officielle de l'aménagement du territoire au Québec, lors de la

promulgation des lois qui encadrent cette pratique.

Historiquement, les villes se sont toujours développées autour des réseaux de transport. C'est principalement l'évolution de nos modes de transport qui a fait en sorte de modifier la forme de nos villes. Au début de la colonisation, c'étaient les réseaux fluviaux qui permettaient le transport des personnes et des marchandises. Ce n'est donc pas étonnant que les plus grandes (et anciennes) villes, soit Québec, Trois-Rivières et Montréal, se retrouvent le long du fleuve Saint-Laurent.

La région de Coaticook, bien qu'elle soit plus jeune, doit également sa croissance à la présence d'un cours d'eau important : la rivière Coaticook. Plus tard, son développement s'est accru grâce à l'essor du chemin de fer qui dessert Coaticook depuis 1853. Par la suite, les chemins de fer ont cédé la place en grande partie à l'automobile, nouveau mode de transport prisé pour sa grande flexibilité. C'est à cette époque que l'on

a vu apparaître des cœurs villageois à l'intersection des routes importantes et non plus uniquement aux abords des réseaux fluviaux ou ferroviaires.

... et aujourd'hui

Alors, pourquoi faire de l'aménagement du territoire et instaurer des règlements d'urbanisme alors que les villes existaient bien avant l'arrivée des professionnels de l'aménagement, tels que les urbanistes? Cela est né principalement d'un besoin d'encadrer les usages présents sur le territoire afin d'assurer une cohabitation harmonieuse de ceux-ci. Les permis municipaux sont une façon de contrôler la forme du développement souhaité de nos municipalités. Les urbanistes agissent à titre de consultants sur demande du conseil municipal. Les documents de planification et de réglementation sont soumis à la population aux différentes étapes de rédaction lors des séances de consultation publique. À vous de vous faire entendre!



Prudence EN PÉRIODE DE TEMPS SEC



◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Technicien en prévention incendie de la MRC de Coaticook

Avec la période de beau temps qui se prolonge, votre service de protection contre les incendies vous rappelle qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Le danger d'incendie étant considéré comme extrême par la SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu), un simple tison oublié ou inaperçu peut être la cause d'un incendie dévastateur.

D'ailleurs, nous vous recommandons fortement d'être encore plus prudent lorsque vous jetez vos mégots de cigarette. En effet, plusieurs interventions de

différentes envergures sont survenues dans la région au cours des dernières semaines, la plupart causées par des cigarettes lancées dans les plates-bandes, sur l'herbe en bordure de la route ou dans les champs. Il ne faut jamais agir de la sorte, encore moins en période de temps aussi sec. La vigilance est donc de mise!

Pour de plus amples informations concernant les dangers d'incendie, visitez le site de la SOPFEU : www.sopfeu.qc.ca. Pour toutes questions sur la permission de faire des feux extérieurs ou toute autre question concernant le domaine de l'incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



Le grand ménage du printemps

◆ CHRONIQUE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matière résiduelles MRC de Coaticook

Si le printemps rime avec grand ménage
On doit aussi penser au compostage
Sans oublier le recyclage
Et les organismes de l'entourage

Tous les résidus de votre jardin
Connaîtront un meilleur destin
S'ils sont compostés, c'est certain
Ils seront de la terre demain

Les vieux pneus peuvent être retournés
Au garage où vous les avez achetés
Aucuns frais vous ne paierez
Et ils seront recyclés

Tous les produits dangereux du garage
Devront rester en entreposage
Jusqu'au jour du ramassage
Le 1er juin, allons courage

Votre boyau d'arrosage éventré
Devra malheureusement être jeté
Le recyclage n'est pas approprié
Inutile de l'essayer

Les vêtements et les chaussures
Qui ont eu la vie trop dure
Sont acceptés au CAB, bien sûr
Peu importe la peinture

Les appareils électriques et électroniques
Sont remplis de métaux toxiques
Afin de leur éviter un destin tragique
La Ressourcerie les récupérera de façon écologique

Les gros objets et les meubles défraîchis
Chez vous, pourront être recueillis
Il suffit d'appeler la Ressourcerie
Le service de collecte est gratuit

Pour les résidus de bois et de construction
Qu'ils soient triés ou non
L'écocentre est la solution
Et ils prendront le chemin de la valorisation

Voilà, c'est tout pour ce mois-ci
Conservez la liste des ressources qui suit
Triez bien vos résidus, je vous prie
La planète vous en remercie



RESSOURCES UTILES :

**Matières recyclables
et compostables :**
www.mrcdecoaticook.qc.ca

Matières recyclables :
www.recupestrie.com

Ressourcerie des Frontières :
177, rue Cutting, Coaticook
819 804-1018
www.ressourceriedesfrontieres.com

Écocentre :
1095, ch. Bilodeau, Coaticook
819 849-9479

Centre d'action bénévole (CAB) :
23, rue Cutting, Coaticook
819 849-7011
www.cabmrcoaticook.org

AIDE FINANCIÈRE

pour la revégétation des bandes riveraines



◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Marie-Claude Bernard

Chargée de projet Ressources naturelles de la MRC de Coaticook

Depuis plusieurs années, la MRC de Coaticook constate le piètre état des bandes riveraines sur son territoire. La bande riveraine est une bande de végétation protectrice laissée en permanence le long des lacs et des cours d'eau.

La bande riveraine joue un rôle important dans le maintien de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau.

Voici quelques raisons pour conserver ou restaurer la bande riveraine :

- Elle est une barrière filtrante contre les apports en sédiments, fertilisants et pesticides vers les lacs ou les cours d'eau;
- Elle protège les berges contre l'érosion et la dégradation des rives et des talus en les stabilisant;
- Elle procure de l'ombre et réduit le réchauffement de l'eau;
- Elle forme une haie brise-vent naturelle;
- Elle représente un habitat pour la faune et la flore;
- Elle contribue à la protection de la qualité esthétique du paysage.



Cette année, la MRC de Coaticook souhaite encourager les propriétaires riverains à restaurer leur bande riveraine. Pour ce faire, la MRC réserve une partie du Fonds de cours d'eau afin de défrayer à hauteur de 50 % les propriétaires riverains désirant revégétaliser leur bande riveraine. Une aide technique sera également offerte afin de suggérer le bon aménagement au bon endroit, tout en respectant les volontés des propriétaires. Communiquez dès maintenant avec monsieur Jean-Bernard Audet, inspecteur régional de la MRC de Coaticook, au 819-849-9166, poste 27 afin de profiter de cette aide annoncée pour l'année 2013.

Fondation estrienne en environnement

GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST 2013

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Sherbrooke, le 23 avril 2013 – C'est aujourd'hui que s'ouvre la période de mise en candidature pour la 20^e édition des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est. Voilà déjà 20 ans que cet important Gala souligne la contribution évidente de leaders en environnement provenant de différents secteurs. C'est donc avec une immense joie que nous invitons dès à présent les Entreprises, municipalités, organismes, individus, étudiants et chercheurs, à se pencher sur leurs réalisations environnementales et à déposer leur candidature!

Organisé de concert avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), les Prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement (FEE) visent à faire connaître et rayonner des projets exceptionnels ainsi qu'à reconnaître l'engagement des personnes et organisations qui, par leur apport, ont eu un impact manifeste sur la qualité de l'environnement dans la région. Tout en étant une source d'inspiration pour certains, ces prix représentent un incitatif à poursuivre le travail accompli.

Les prix visent tous les types d'entreprises, groupes ou personnes. Au total, huit prix d'excellence seront décernés cette année, dans les catégories suivantes :

- Contribution personnelle
- Jeunesse (assorti d'une bourse de 1000 \$)
- Grande et moyenne entreprise ou institution; (75 employés et plus)
- Petite entreprise ou institution (74 employés et moins)
- Secteur agricole et forestier
- Municipalité, MRC et organisme municipal
- Groupe environnemental et organisme à but non lucratif
- Innovations en développement durable

Les projets jugés les plus méritants par le jury seront nos finalistes au Gala de remise des prix, qui se tiendra à l'automne (22 octobre 2013).

Pour vous procurer un formulaire :

- Visitez le www.fondationfee.ca - Section Gala
- Ou adressez vous au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie :
Téléphone : (819) 821-4357
Courriel : fee@environnementestrie.ca

LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES EST LE VENDREDI 7 JUIN 2013.



Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est 2013

Fondation Estrienne en Environnement

info@fondationfee.ca
www.fondationfee.ca



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

lmarcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER CULTURE, ART, PATRIMOINE,
COMMUNAUTAIRE, SADC**



**Sonia
Montminy**
SIÈGE 2

s.montminy@coaticook.ca

**CONSEILLÈRE TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORT ADAPTÉ**



**Sylvain
Veronneau**
SIÈGE 3

s.veronneau@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'HIVER,
COMITÉ FAMILLE**

MARQUEZ VOS CALENDRIERS

Chaque année, les mois de mai et juin nous apportent une variété exceptionnelle d'événements rassembleurs, remplis d'animation et de plaisir pour tous. Je vous invite à demeurer alertes pour les détails annoncés dans nos journaux locaux et à la station de radio de Coaticook. Beaucoup de ces activités sont même gratuites, tandis que les autres sont offertes à des prix très abordables. En voici un bref avant-goût : la journée festive du Musée le 26 mai; concerts de l'Harmonie à thèmes variés les vendredis soirs des 7, 14, 21 et 28 juin au parc Chartier; programmation de fin d'année avec plusieurs artistes locaux au Pavillon des arts; lancement du livre d'un auteur local en juin. Et dire qu'il y a des gens qui ne savent pas quoi faire et qui s'ennuient chez nous. Difficile à croire, n'est-ce pas?



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

CONSEILLER URBANISME, COMMERCE



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'ÉTÉ,
SÉCURITÉ PUBLIQUE**



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

CONSEILLER RURALITÉ

RÉFECTION DE LA CHILD

Finally, la rue Child va se faire soigner. Elle subira une opération à cœur ouvert où ses artères seront remplacées et son système digestif sera refait à neuf. Par la même occasion, notre cœur de la ville pourra se refaire une beauté.

Je sais que, peu importe le moment choisi, une convalescence sera nécessaire. Mais, après cette opération, la rue toute neuve devrait bourgeonner à nouveau, et espérons que nous pourrions sous peu goûter à ses fruits.

Soyez assurés que votre conseil de ville fera tout ce qui est en son pouvoir pour minimiser l'impact des travaux sur les usagers, habitants et commerçants. Mais il faut être bien conscient qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Prochaines étapes : charmer et reconquérir la clientèle et pourquoi pas, aller en chercher une nouvelle!

CHERS CITOYENS ET CITOYENNES,

Lorsque je me suis présentée en 2009, je m'étais engagée à mettre mes connaissances et mon temps au service des citoyens de Coaticook. Mon mandat m'a permis de faire la connaissance de gens sympathiques qui ont à cœur, comme moi, le bien et l'épanouissement de la ville. Le conseil est formé de gens de divers milieux qui ont cumulé des expériences différentes et variées. Et ça, pour le bien de la population. La diversité favorise la discussion et permet d'avoir accès à un éventail de possibilités et de solutions.

J'ai décidé de ne pas solliciter un second mandat de conseillère pour des raisons très personnelles. Je veux vous remercier de m'avoir permis de réaliser ce rêve. Pour la diversité, j'espère qu'il y aura au moins une autre femme conseillère...

D'ici le 3 novembre prochain, soyez assurés que je vais gérer mes dossiers avec le même intérêt.

Merci de votre confiance!

Bonjour chers citoyens,

Pour la première fois, le président du conseil d'administration du Parc de la Gorge de Coaticook et du parc Découverte nature est un élu de la ville. J'ai accepté ce poste pour bien des raisons, mais la plus importante est bien sûr de faciliter le lien entre la ville et les parcs.

La Gorge est un organisme bien rodé et depuis des années, elle est pratiquement capable de voler de ses propres ailes autant pour créer de nouvelles immobilisations que pour innover dans tous ses projets.

Le parc Découverte nature de Baldwin est plus fragile financièrement et a vraiment besoin de la Ville pour continuer ses projets; voilà pourquoi un lien privilégié est important.

Un très gros été est à prévoir pour les deux parcs et j'invite toute la population de la MRC à venir constater les belles richesses que votre région vous offre tout à fait gratuitement, car nos deux parcs n'exigent aucuns frais d'admission. Voilà un exemple de bonne entente intermunicipale...

Bon printemps à tous et longue vie au Crieur public!

HAPPENING D'INSCRIPTION

Le happening d'inscription se déroulera le jeudi 22 et vendredi 23 août 2013 de 17 h à 19 h à l'école secondaire La Frontalière. Vous aurez plus d'information lors de notre parution municipale du mois de juillet 2013 et sur le site Internet de la Ville.

LES JEUX DU CANADA 2013

Je vous rappelle que les Jeux d'été du Canada 2013 se dérouleront du 2 au 17 août. L'activité baseball prévue à Coaticook se tiendra du 2 au 9 août.

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

Le spectacle annuel de patinage artistique qui s'est tenu le 14 avril a attiré plus de 480 spectateurs. Il faut aussi compter la présence d'environ 75 patineurs et de 15 patineurs invités. Félicitations et merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et à la réalisation du spectacle.

C'est le temps de vous exprimer!

PROJET DE POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE COATICOOK

Soucieuse d'améliorer la qualité de vie de sa population, la Ville de Coaticook décide d'actualiser sa politique culturelle municipale. Elle veut mieux orienter ses interventions en fonction des besoins de sa population en matière culturelle.

Une première consultation publique a été faite sous forme de questionnaire au cours de l'été et l'automne derniers. À la lumière des réponses des citoyens et organismes, un projet d'énoncé de la politique culturelle a été rédigé. Consultez le document sur le site Internet de la Ville de Coaticook www.ville.coaticook.qc.ca ou celui du Portail Culture Coaticook www.culturecoaticook.ca et faites-nous part de vos commentaires avant l'adoption de la politique.

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Loisirs d'été Coaticook



AU SERVICE DES LOISIRS
À L'HÔTEL DE VILLE
DE COATICOOK (SOUS-SOL)

MARDI AU JEUDI

de 9 h à 15 h 30
(ouvert le midi)

VENREDI
de 9 h à 12 h

Jusqu'au
21 juin



COMPOST



disponible aux citoyens

La Ville de Coaticook désire informer les citoyens qu'ils peuvent aller chercher du compost sur la rue Ernest-Lafaille.

Pour vous rendre, à partir de l'avenue de la Gravière, prenez la rue Ernest-Lafaille : c'est du côté gauche, à environ 500 mètres de l'intersection.

UN RAPPEL CONCERNANT L'ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



La période autorisée pour l'abri d'auto étant terminée depuis le 15 avril, nous vous demandons d'enlever la structure et la toile. Votre collaboration est demandée afin de remettre le tout rapidement, faute de quoi le service d'urbanisme va effectuer des inspections et dresser des constats d'infraction.

Jean Chartier, Responsable du service d'urbanisme



Quai, débarcadère abri et marina NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Nous désirons vous informer de la nouvelle réglementation applicable sur notre territoire concernant la construction d'un quai, d'un débarcadère, d'un abri à bateau et l'installation d'une marina. Auparavant, vous n'aviez pas besoin d'un permis de la municipalité pour l'installation d'un quai.

Maintenant, vous devez obtenir un permis (certificat d'autorisation) avant l'installation d'un nouveau quai ou débarcadère, d'une nouvelle plateforme flottante, d'un nouvel abri à bateau et l'ajout d'une marina. En plus de cette nouvelle réglementation, l'aménagement d'un quai ayant un usage autre que résidentiel et la construction d'une marina sont assujettis à l'application d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et à l'approbation par résolution du conseil municipal.

Nous avons fait une distinction réglementaire entre les besoins résidentiels et commerciaux.

De plus, nous avons ajouté au règlement de zonage des normes d'implantation, le nombre de quais selon les usages, la dimension permise, les matériaux autorisés pour la construction d'un quai et d'un abri à bateau.

La nouvelle réglementation a été ajustée à celle du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP). Cela implique que tout quai ou toute plateforme flottante prévoyant une superficie de plus de 20 m² doit faire l'objet d'un certificat d'autorisation du MDDEFP. De plus, pour tout quai ou toute plateforme flottante dont l'usage est autre que résidentiel, il faut obtenir un certificat d'autorisation du MDDEFP et obtenir par la suite le permis de la municipalité.

Aucune construction ni aucun bâtiment ne sont autorisés sur un quai, un débarcadère ou une plateforme flottante. Néanmoins, il est permis de rattacher à un quai un abri à bateau.

L'abri à bateau doit être constitué d'une armature de bois ou de métal dont seul le toit est recouvert d'une toile imperméable.

L'abri doit être laissé ouvert sur tous les côtés.

La toile qui sert de toit doit être maintenue en bon état en tout temps.

Seuls les abris sur pilotis, sur pieux ou flottants sont permis.

L'abri à bateau doit pouvoir être démontable en tout temps et a donc un caractère temporaire. Le

mécanisme (treuil) permettant de retirer le bateau de l'eau doit être amovible en tout temps.

L'abri doit servir exclusivement au remisage temporaire d'une embarcation. Il ne peut, en aucun temps, servir à aucune autre fin, notamment de hangar ou remise.

MARINA

Afin de contrôler les marinas sur notre territoire, nous avons mis en place une réglementation distincte du règlement de zonage. L'usage « marina » ne peut être exercé que sur un terrain ayant une longueur minimale de 500 mètres en bordure du plan d'eau. Il est permis uniquement dans la zone REC-807. En plus de l'autorisation qui doit être obtenue auprès de la municipalité, tout projet de marina doit obtenir toute autre autorisation requise auprès du gouvernement provincial ou fédéral, selon la législation applicable à ce type de projet.

Une demande de permis accompagnée de tous les documents requis, décrivant le projet de façon claire et précise (plans couleur), est traitée beaucoup plus rapidement.

N'oubliez pas de fournir avec votre demande de permis tous les documents et autorisations des différents gouvernements (MRC, gouvernement du Québec et du Canada) si nécessaire.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec madame Carole Batrie ou monsieur Jean Chartier au 819-849-2721. Le service d'urbanisme se réserve les mardis et jeudis matins pour les inspections et la préparation de permis.



EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) QUE :

Le conseil de la MRC, a donné lors de sa session ordinaire tenue le 15 mai 2013, un avis de motion en vertu des articles 62 à 68 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui a pour effet d'interdire certaines activités d'abattage d'arbre. Le conseil de la MRC estime nécessaire d'adopter un règlement de contrôle intérimaire de manière à encadrer, sur tout le territoire de la MRC, l'abattage d'arbre pour des fins de mise en culture. Notamment, la MRC souhaite que toute parcelle de terrain mis en culture soit échangée pour une autre parcelle à reboiser de

superficie équivalente et située dans le même bassin versant que la parcelle mise en culture. Une résolution de contrôle intérimaire a également été adoptée.

Le règlement sera présenté pour adoption lors de la session du 19 juin 2013.

Copie de l'avis de motion et de la résolution de contrôle intérimaire sont maintenant déposés au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigibles. Ils sont également disponibles à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 16 mai 2013

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière, secrétaire-trésorière adjointe



RÈGLEMENT N° 29-158-2 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 29-158 (2011)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 mars 2013, le conseil municipal a adopté le règlement N° 29-158-2 abrogeant le règlement d'emprunt N° 29-158 (2011) décrétant une dépense et un emprunt de 544800\$ pour la réfection du barrage Belding;

- suite à la tenue d'un registre le 19 mars 2013, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 17 avril 2013, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, a approuvé le règlement N° 29-158-2;

- l'objet de ce règlement est d'abroger le règlement d'emprunt N° 29-158 (2011) décrétant une dépense et un emprunt de 544800\$ pour la réfection du barrage Belding;

- l'original du règlement d'emprunt N° 29-158-2 est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 22 mai 2013.

Geneviève Dupras
Greffière



AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 6-1-39 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISÉ DE LA MRC DE COATICOOK

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement N° 6-1-39 intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook concernant l'autorisation d'un usage commercial de vente de produits accessoires à l'agriculture sur le lot N° 2-935-655 du cadastre du Québec et l'aménagement d'un tronçon de piste cyclable à l'intérieur d'une zone inondable».

Comme son titre l'indique, ce projet de règlement a pour objet d'autoriser la vente de produits accessoires à l'agriculture sur le lot N° 2-935-655 du cadastre du Québec, localisé en bordure de la route 141 à la jonction avec le chemin Saint-Pierre (voir figure ci-jointe). Il vise également à

permettre le prolongement du réseau cyclable dans le secteur de la rue de la Rivière et à construire une passerelle qui permettra aux usagers de franchir la rivière Coaticook.

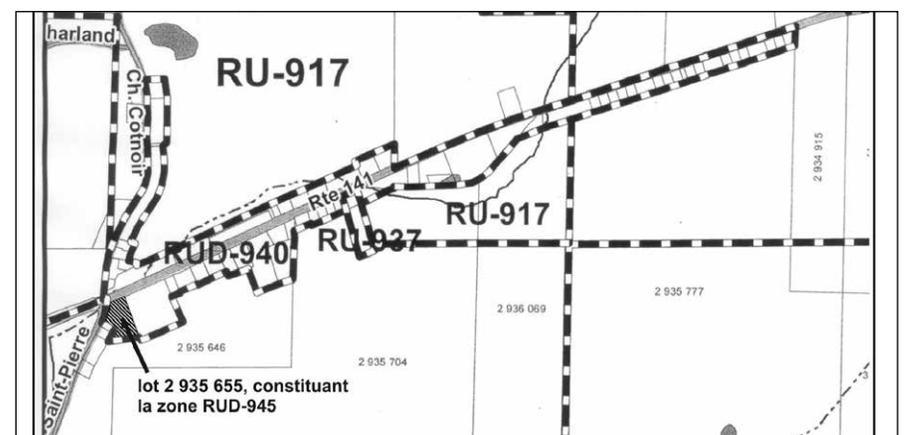
Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 13 mai 2013. Comme celui-ci vise uniquement à assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook, les dispositions qui y sont contenues ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra lundi, le 10 juin 2013 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 150 rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150 rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Coaticook ce 22^e jour du mois de mai 2013.

Geneviève Dupras
Greffière



DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée du 10 juin 2013 qui se tiendra

à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 168 rue Cutting à Coaticook et désignée comme étant le lot N° 3-311-529 du cadastre du Québec :

- Cette dérogation permettra au requérant de régulariser une marge de recul,

entre le garage et la serre qui est jointe à la résidence principale, à 0,78 mètre;

- Propriété située au 172 chemin Allard à Coaticook et désignée comme étant le lot N° 2-935-408 du cadastre du Québec :

Cette dérogation permettra de régulariser la marge de recul avant qui mesure environ 6 mètres dû à l'empiètement de la galerie fermée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux date, endroit et heure fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 22 mai 2013.

Geneviève Dupras
Greffière



SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 6-1-38 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS EST DONNÉ que lors d'une séance tenue le 13 mai 2013, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement N° 6-1-38 intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les lave-autos dans la zone CV-202, les activités d'hébergement dans la zone RC-613 et de modifier la limite de la zone P-412».

Celui-ci a pour objet d'autoriser l'usage lave-autos dans la zone CV-202, où sont déjà permis les postes d'essence, de modifier, en conséquence, la délimitation de cette même zone à même une partie de la zone CV-203 (P), d'autoriser les

activités d'hébergement et les usages qui lui sont accessoires dans la zone RC-613 dans le but de favoriser la réutilisation des bâtiments de l'ancienne usine Belding Corticelli et de modifier la délimitation de la zone publique P-412 dans le cadre du projet de nouveau réservoir de filtration d'eau.

Les dispositions contenues dans ce second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chap. E 2.2).

Une demande relative à la disposition visant à autoriser l'usage lave-autos dans la zone CV-202 et de modifier la délimitation de cette même zone à même une partie de la zone CV-203 (P) peut provenir des zones concernées ainsi que des zones qui leur sont contiguës. Une demande relative à la disposition visant à autoriser les activités d'hébergement et les usages qui lui sont accessoires dans la zone RC-613 peut provenir de la zone

concernée ainsi que des zones qui lui sont contiguës. Une demande relative à la disposition visant à modifier la délimitation de la zone publique P-412 à même une partie de la zone RB-414 peut provenir des zones concernées ainsi que des zones qui leur sont contiguës.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant les dispositions identifiées dans la demande soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide. La délimitation des zones concernées est illustrée sur les croquis ci-joint. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8e jour qui suit la date de publication du présent avis;

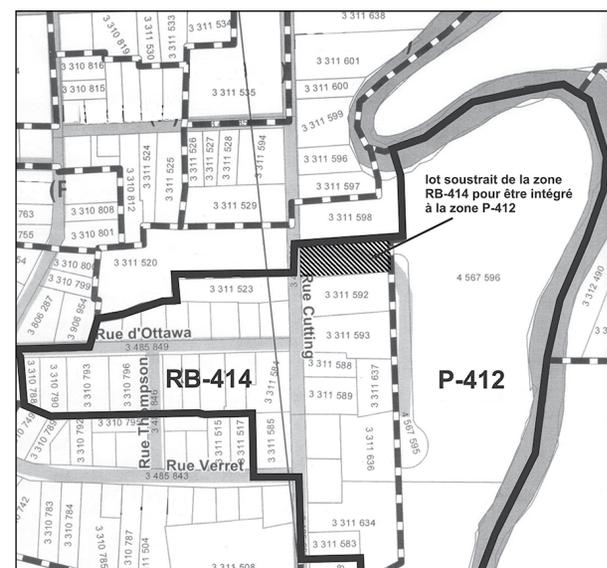
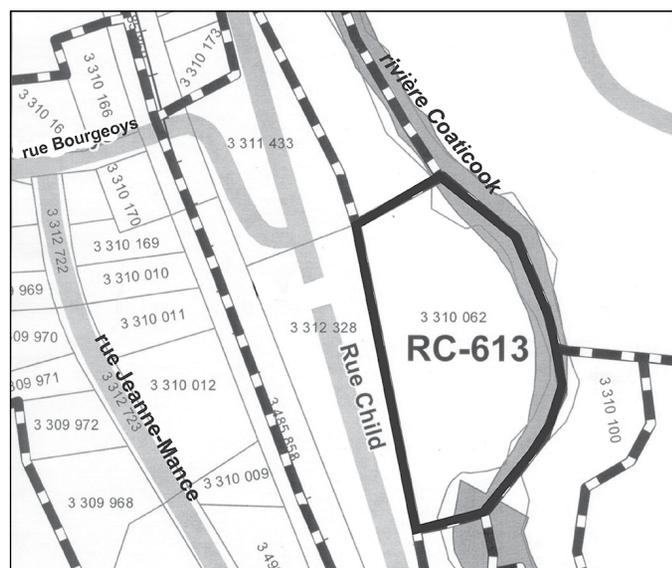
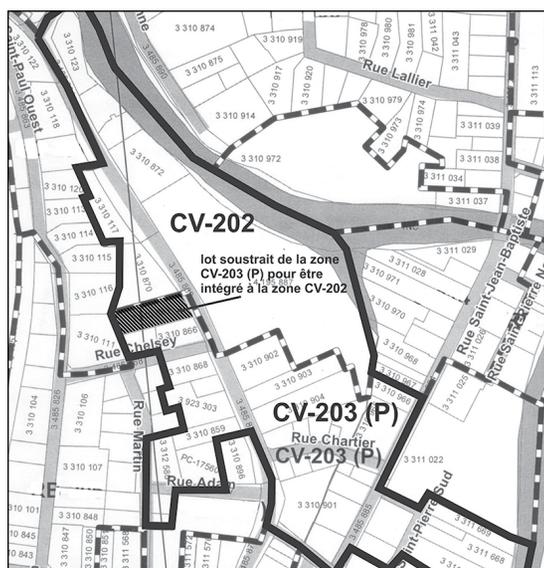
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Coaticook, ce 22^e jour du mois de mai 2013.

Geneviève Dupras
Greffière



LA NATURE NE PARDONNE PAS!

NE SOYEZ PAS À SA MERCI!

securitepublique.gouv.qc.ca

Sécurité publique Québec